

AVIS PUBLIC

Avis du dépôt du rôle d'évaluation foncière 2025, 2026 et 2027 de la Ville de Boucherville

1. Le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Boucherville qui sera en vigueur durant les exercices financiers 2025, 2026 et 2027 a été déposé au bureau de la greffière situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, le 30 septembre 2024.
2. Toute personne peut en prendre connaissance en ligne en cliquant sur www.longueuil.quebec.
3. Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire peut déposer une demande de révision à ce sujet conformément à la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*.
4. Pour être recevable, une telle demande doit remplir les conditions suivantes :
 - a) être faite sur la formule prescrite à cette fin et disponible à la Direction des finances et des approvisionnements à l'hôtel de ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) J4B 2Z7 et sur www.longueuil.quebec;
 - b) être déposée, par la remise de cette formule dûment remplie par son envoi par courrier recommandé, au bureau de la Direction de l'évaluation situé au 789, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 4A6;
 - c) être accompagnée de la somme d'argent exigible en vertu du *Règlement CA-2016-259 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville dans ses compétences d'agglomération*;
 - d) être déposée avant le 1^{er} mai 2026.
5. Pour obtenir plus de renseignement concernant le dépôt d'une demande de révision, communiquez avec la Direction de l'évaluation au 450 463-7177.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
Ce 8^e jour d'octobre 2025

M^e Marianna Ruspil, OMA, greffière